



# FIN DE LA VIDÉO SURVEILLANCE POUR LES GARDÉS À VUE

NOS CONCITOYENS VOULAIENT PLUS DE BLEUS  
DANS LA RUE, C'EST LOUPÉ !

1ER OCTOBRE 2024 : RETOUR À LA RÉALITÉ !!!

PLUS DE BLEUS MAIS, DANS  
LES COMMISSARIATS POUR  
SURVEILLER LES GARDÉS À VUE  
SUITE AU DÉCRET 28 DÉCEMBRE  
2023 APPLICABLE AU  
1ER OCTOBRE 2024 !

**RÉSULTAT CONCRET :** UNE NOUVELLE  
**TÂCHE INDUE** POUR LES POLICIERS  
MOBILISANT ÉNORMÉMENT D'EFFECTIFS  
PARTOUT EN FRANCE AU DÉTRIMENT DE  
LA SÉCURITÉ DE NOS CONCITOYENS !

# LES SEULS GAGNANTS : LA DÉLINQUANCE ET LA CRIMINALITÉ !



POLICE